



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 039 /AONO/CR-ES/CIPM/2023 DU 09 OCT 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM EN CINQ (05) LOTS.

FINANCEMENT : Budget du FEICOM - Exercice 2023.

#### 1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Président du Conseil Régional de l'Est, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des infrastructures scolaires dans le département du Lom et Djerem en cinq (05) lots.

#### 2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent pour tous les lots sur :

- Lot 100 : Installation de Chantier Et Travaux Préparatoires
- Lot 200 : Terrassement
- Lot 300 : Fondations
- Lot 400 : Maçonnerie et Elévation
- Lot 500 : Electricité
- Lot 600 : Plomberie
- Lot 700 : Charpente - Couverture
- Lot 800 : Menuiserie Métallique - bois
- Lot 900 : Peinture

Lot 1000 : VRD

#### 3- DELAI D'EXECUTION

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### 4- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont en cinq (05) lots, un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

#### 5- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX :

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° du lot	Intitulé du projet	Montant prévisionnel (FCFA)
1	Construction d'un atelier de maçonnerie au CETIC de Tongo Gadima	42 000 000
2	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CETIC de Tongo Gadima	25 000 000
3	Construction d'un bloc de quatre salles de classe de type R+1 au CES bilingue de Kpokolota Samba	75 000 000
4	Construction d'un bloc de huit salles de classe de type R+1 (plus 02 bureaux et toilettes) au lycée bilingue de Ngaikada	160 000 000
5	Construction d'un bloc administratif au CES bilingue de Kpokolota Samba	26 600 000
<b>Total</b>		<b>328 600 000</b>

#### 6- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

#### 7- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget FEICOM, Exercice 2024.

#### 8- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28, contre présentation d'une quittance de versement

de la somme non remboursable de 200 000 (Deux cent mille) FCFA, auprès de la Recette Régionale des Finances du Conseil Régional de l'Est aux heures ouvrables tous les jours ouvrables. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### 9- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28, dès publication du présent avis.

### 10- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, seront déposées contre décharge à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, Tél : 222 24 28 28 au plus tard 08/11/2024 à 10 heures précises sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 189 /AONO/CR-ES/CIPM/2024 DU 08/11/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM EN CINQ (05) LOTS. LOT N° \_\_\_\_\_ »  
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

### 11- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

### 12- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières.

Ces offres seront dépouillées au plus tard 08/11/2024 à 11 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional de l'Est dans sa salle de réunion. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

### 13- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

#### A. Critères éliminatoires :

##### a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

##### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ;
- 3) Conducteur non inscrit à l'ONIGC (lots 3 et 4) ;
- 4) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des deux dernières années.

##### c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission d'un prix unitaire quantifié.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

#### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de dix millions (10 000 000) pour chaque lot .....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui
- 3) La compréhension du projet ..... Oui

4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui

5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

#### 14- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 15- CAUTION DE SOUMISSION

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours représentant 2% du coût prévisionnel, soit pour chaque lot :

N° du lot	Intitulé du projet	Caution (FCFA)
1	Construction d'un atelier de maçonnerie au CETIC de Tongo Gadima	840 000
2	Construction d'un bloc de deux salles de classe au CETIC de Tongo Gadima	500 000
3	Construction d'un bloc de quatre salles de classe de type R+1 au CES bilingue de Kpokolota Samba	1 500 000
4	Construction d'un bloc de huit salles de classe de type R+1 (plus 02 bureaux et toilettes) au lycée bilingue de Ngaikada	3 200 000
5	Construction d'un bloc administratif au CES bilingue de Kpokolota Samba	532 000

Elles devraient être établies selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

#### 16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins distante.

#### 17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Annexe 3 du Conseil Régional de l'Est, sis au carrefour Teerenstra-Nkolbikon, BP : 507 Bertoua, Tél : (237) 222 24 19 32 – 695 19 90 45 - Fax : (237) 222 24 19 30.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

Bertoua, le 09 OCT 2024



LE PRESIDENT DU CONSEIL REGION

Wouamane Mbélé

#### Ampliations :

- MINMAP/DR/ES ;
- ARMP/ES (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM/CR/ES ;
- Marchés (archivage) ;
- Affichage CR-ES.